

VERS LE XXI^e SIÈCLE

AVEC UN NOUVEL UNIFORME

Dans quelques mois, le personnel de la SNCB astreint au port de l'uniforme sera revêtu d'une toute nouvelle tenue vestimentaire. Le remplacement du costume actuel s'impose pour différentes raisons. La plus évidente est sans doute la nécessité de renouveler un uniforme qui accuse le poids des ans et ne correspond plus à l'image que la Société entend imposer, notamment au travers de son personnel en contact avec la clientèle. Mais il convenait aussi de mettre à la disposition des agents un vêtement, grâce auquel ils puissent trouver un nouvel élan de motivation dans l'accomplissement de leurs tâches journalières. La décision de concevoir un nouvel uniforme a été prise par le Comité de direction en 1996. Dans la foulée, un groupe de travail représentant les différentes disciplines concernées a été constitué, avec pour mission d'examiner l'ensemble de la procédure et d'apporter les solutions aux multiples problèmes que suppose une telle entreprise. La première préoccupation fut de rédiger un cahier des charges destiné aux futurs soumissionnaires.

LES LIGNES DE FORCE

Le cahier des charges comportait, outre un ensemble de prescriptions techniques, des recommandations spécifiques auxquelles les soumissionnaires devaient répondre et ce, dans des limites financières déterminées. Il leur était demandé de concevoir un uniforme qui soit dans la lignée de la mode contemporaine et reflète une impression générale de dynamisme. Le vêtement à créer devait avant tout être parfaitement reconnaissable par la clientèle et, dès lors, faciliter les contacts avec le personnel. Il était également exigé qu'il soit en harmonie avec l'identité visuelle que la SNCB entend se donner. La référence à cet égard était constituée par les couleurs des nouvelles voitures T 11, à savoir le bleu, le rouge et



deux nuances de gris. Enfin, d'un point de vue pratique, il fallait qu'il soit d'un entretien aisé. Le cahier des charges faisait également mention d'un comité de sélection chargé d'effectuer un choix parmi les modèles présentés en finale. Celui-ci était composé de quatre-vingt personnes dont une majorité d'agents appelés à porter le futur uniforme.

UN LARGE CONSENSUS

La clôture des offres émanant des différents soumissionnaires intéressés par le projet fut fixée à la fin du mois d'octobre 1997. Des onze firmes ayant fait une offre, cinq furent finalement

retenues. Ensemble, celles-ci proposaient quatorze créations. Ce sont ces modèles qui ont été présentés au comité de sélection lors d'un défilé les 20 et 21 novembre 1997. Les suffrages exprimés à cette occasion se sont massivement portés sur un des modèles du costumier Maconfect-De Coster.

UN TEST DE NEUF SEMAINES

Le choix effectué par le comité de sélection était guidé par des considérations visuelles. Encore fallait-il s'assurer que le modèle sélectionné donne satisfaction aussi d'un point de vue pratique et réponde entièrement aux exigences du

métier. C'est la raison pour laquelle un test sur le terrain a été prévu.

Il a été réalisé du 6 avril au 7 juin 1998 par douze agents désignés par les organisations syndicales reconnues parmi les personnes qui avaient pris part au vote du mois de novembre de l'année précédente.

Les résultats ont été globalement positifs et confortent les premières appréciations d'un vêtement agréable à porter et de belle coupe. Quelques remarques et propositions d'adaptation ont néanmoins été formulées par ceux et celles qui ont effectué le test. Ces éléments ont été pris en considération par la firme précitée. Plus rien ne s'opposait dès lors à ce que le Conseil d'administration donne son accord à la conclusion du contrat. Cet accord est intervenu le 17 juillet dernier.

L'accord du Conseil d'administration met ainsi un terme à un long travail préparatoire. Reste à présent pour les agents qui porteront le nouvel uniforme à procéder à la prise des mesures. Cette phase débutera le 1^{er} octobre et sera effectuée dans la dizaine de magasins de la firme, répartis sur l'ensemble du réseau. Il faut compter que deux mois seront nécessaires pour mener à bien cette opération. La firme entamera alors la confection des milliers de pièces des quelque cinq mille uniformes commandés.

Mais la patience des agents - surtout celle des premiers servis - sera encore mise à contribution, puisqu'il leur faudra attendre que tous disposent de l'uniforme avant de pouvoir enfin fièrement le porter. La date fatidique qui a été choisie est celle du 30 mai 1999. Voilà en tout cas des événements qui seront de nature à ouvrir résolument les portes du XXI^e siècle à la SNCB et à son personnel. □



PHOTOS: L. COUSSELMARTIN/SNCB

